

Planification annuelle 2024-2025 à l'éducation préscolaire À l'intention des parents



Évaluation à l'éducation préscolaire

Suivre le développement de son enfant grâce à l'évaluation

Pour vous permettre de suivre adéquatement le cheminement de votre enfant et lui apporter le soutien dont il a besoin, l'école utilise différents moyens pour témoigner du cheminement de votre enfant dans son développement global et vous en informer.

L'évaluation fait partie de l'apprentissage et de l'intervention pédagogique. À l'éducation préscolaire, l'évaluation se fait habituellement au cours des activités régulières de la classe. L'observation est le moyen privilégié d'évaluation. Elle permet de cerner les habiletés, les connaissances, les apprentissages, les intérêts, les questionnements, les attitudes, les comportements, les démarches, les stratégies et les besoins de l'enfant. Votre enfant apprend aussi à participer à sa propre évaluation pour en arriver à reconnaître ses forces, ses défis et ses progrès.






Pour vous informer du développement des compétences de votre enfant, l'école vous fait parvenir périodiquement différentes formes de communication, dont une communication écrite et trois bulletins, ou tout autre forme de communication (ex : photos, portfolio, commentaires, etc.).

Il importe de souligner que l'évaluation ne sert pas uniquement à situer votre enfant par rapport aux attentes du programme; elle s'avère surtout un moyen très important de l'aider à mieux se développer.

Inspiré de : Exemple d'un document qui peut accompagner le bulletin/Service national du RÉCIT



Le programme-cycle se déploie en cinq domaines de développement et à chaque domaine correspond une compétence. Voici la fréquence à laquelle vous serez informés de l'état du développement de votre enfant.

Illustration de la compétence ¹	Domaines de développement	Compétences	État du développement des compétences		
			Étape 1	Étape 2	Étape 3
	Physique et moteur	<p>Accroître son développement physique et moteur</p> <p><i>Votre enfant, par la pratique quotidienne d'activités physiques, bouge, explore l'espace qui l'entoure et manipule des objets, outils et matériaux avec précision. Il est capable d'adapter ses mouvements selon l'environnement et se sensibilise à l'importance de prendre soin de son corps et d'agir en toute sécurité.</i></p>	X		X
	Affectif	<p>Construire sa conscience de soi</p> <p><i>Votre enfant exprime ses goûts, ses besoins, ses intérêts, ses sentiments et ses émotions. Il fait des choix en fonction de lui-même, prend des initiatives et assume des responsabilités. Il est capable de reconnaître ses forces et commence à prendre conscience de ses limites.</i></p>	X		X
	Social	<p>Vivre des relations harmonieuses avec les autres</p> <p><i>Votre enfant progressivement concilie ses intérêts et ses besoins à ceux d'autrui. Il apprend à régler des conflits dans un esprit de respect mutuel et de justice. Il partage ses jeux et ses idées. Il respecte les règles de vie établies par le groupe.</i></p>	X		X
	Langagier	<p>Communiquer à l'oral et à l'écrit</p> <p><i>Votre enfant démontre de l'intérêt pour la communication. Il comprend ce qu'on lui dit et il est capable de produire un message comme par exemple, de raconter une histoire, d'utiliser les bons mots et les bonnes expressions.</i></p>		X	X
	Cognitif	<p>Découvrir le monde qui l'entoure <i>Votre enfant observe, explore, pose des questions, fait des associations en lien avec les arts, l'histoire, la géographie, la mathématique, la science et la technologie. Il exprime ce qu'il connaît et est capable de décrire sa démarche et ses stratégies utilisées lorsqu'il fait une réalisation.</i></p>		X	X

¹ Les images proviennent du Service national du RÉCIT à l'éducation préscolaire (<http://recitpresco.qc.ca/>).

Communications officielles de l'année

1^{re} communication écrite	Une première communication écrite sera remise le 11 octobre 2024 . Cette communication aura pour but de vous renseigner sur l'adaptation de votre enfant à son environnement scolaire .
Premier bulletin	Un premier bulletin sera transmis le 14 novembre 2024 . Ce bulletin permettra d'apprécier l'état de développement des compétences de votre enfant.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin sera transmis le 14 mars 2025 . Ce bulletin permettra d'apprécier l'état de développement des compétences de votre enfant.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin sera transmis au plus tard le 30 juin 2025 . Ce bulletin constitue un bilan de l'état de développement atteint par votre enfant pour chacune des compétences. De plus, ce bulletin précise le cheminement scolaire de votre enfant.